

# MOSAÏQUE DE VIE II

## Atelier d'écriture autobiographique

**2 séances en présentiel - 6 séances par mail + conférence téléphonique**

### DESCRIPTIF

Votre vie n'est pas un long fleuve tranquille : elle est un roman sans cesse réinventé par vous, elle est faite de souvenirs épars, saillants ou flous, qui s'entremêlent, se confondent et parfois même se contredisent ; elle est constituée d'un assemblage d'expériences disparates, d'un patchwork de sensations, d'un panachage d'émotions qui interagissent en vous en permanence. Elle est une et elle est plusieurs, fluctuante plutôt que linéaire, mouvante plutôt que figée. Loin d'être isolée, elle porte l'empreinte de vos ancêtres, influe sur votre entourage et détermine en partie l'avenir de vos descendants.

**Dans cet atelier émaillé de textes d'écrivain.e.s et de conseils techniques**, vous écrirez des épisodes liés à des thèmes forts, des moments charnières, des personnes clés de votre vie : autant de diamants bruts qu'il vous faudra polir puis agencer, relier. Et cette mosaïque de fragments de vie composera un « tableau littéraire » agréable à l'œil et à l'esprit de qui le lira, bien loin de la platitude ou de la redondance de certains récits autobiographiques qui tiennent plus de l'écriture automatique, souffrant d'un manque de recul et de réécriture des textes.

**Un atelier pour se raconter ou laisser une trace, tout en donnant forme à son histoire.**

### COMMENT ?

Vous recevrez par mail après chaque séance des consignes d'écriture précises, émaillées de textes d'écrivain.e.s et d'indications littéraires ou techniques. **Une date butoir vous sera donnée pour l'envoi de vos textes à [ecriture-papyrus@orange.fr](mailto:ecriture-papyrus@orange.fr) et au reste du groupe.** Ces textes seront ensuite lus, partiellement ou dans leur intégralité selon les séances, lors d'une **conférence téléphonique** qui nous permettra d'échanger en confiance, sans jugement de valeur, autour de vos différents écrits.

### ANIMATION

Sylvie Callet, écrivaine—<https://atout-ecriture.fr>

## OÙ ? QUAND ?

1 première séance **en présentiel** (présentation du module, temps d'écriture) :  
**lundi 11 octobre 2021 de 20h15 à 22 h.**

**6 séances envoyées par mail**, suivies de **conférences téléphoniques** :  
les lundis **15 novembre, 6 décembre 2021 + 10 janvier, 7 février, 21 mars, 2 mai 2022 de 20h15 à 21h30** (environ).

1 dernière séance **en présentiel** (écriture, bilan... suivis d'un apéro partagé) :  
**lundi 13 juin 2022 à partir de 19 h.**

## PRÉREQUIS

\*Être motivé. Avoir conscience que **l'autobiographie est un genre littéraire** → importance de la réécriture (style, rythme, construction...)

\*Accepter que ses textes soient lus par les autres participant.e.s de l'atelier d'écriture, respecter la confidentialité des textes envoyés. Les retours sont toujours bienveillants, dénués de jugement de valeur. Constructifs, ils permettent de progresser dans l'écriture, d'explorer de nouvelles pistes.

\*Respecter les indications données, les délais impartis, les normes de présentation des textes et les longueurs indiquées. Ne pas communiquer à autrui les séances d'écriture reçues par e-mail (tous droits réservés).

## À NOTER

6 participants maximum.

Ponctualité, assiduité et régularité nécessaires.

L'atelier « Mosaïque de vie » a débuté l'an dernier mais il est possible de suivre l'année II sans avoir suivi l'année I sous réserve d'être présent lors de la séance introductive, en présentiel, du lundi 11 octobre.

Inscription en fonction des places disponibles.

## INSCRIPTION

Inscription assortie d'arrhes + adhésion au plus tard le **3 octobre 2021.**

**Formulaire d'inscription à compléter en page 3.**

Avant de vous inscrire, vérifiez que l'atelier ne soit pas complet : par mail [ecriture-papyrus@orange.fr](mailto:ecriture-papyrus@orange.fr) ou sur le site <http://ecriture-papyrus.com>

**TARIF - règlement par chèque(s) à l'ordre d'Écriture & Papyrus ou \*virement.**

Arrhes à l'inscription : **70 €** + Solde à remettre le premier jour du stage : **180 €**  
ou **3 chèques de 60 €** datés du jour, encaissés le mois de votre choix à inscrire au verso du chèque

+ Adhésion membre de soutien 2021-2022 : à partir de **8 €**

**\*pour règlement par virement bancaire :**

Assoc. Écriture & Papyrus BIC **AGRIFRPP878** - IBAN **FR76 1780 6008 6573 6788 6400 019**



\*

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2021-2022

à imprimer et renvoyer complété, daté et signé à :  
**Écriture & Papyrus, 102 rue Lamartine, 69400 Villefranche-sur-Saône**

**Nom** : .....

**Prénom** : .....

**Adresse** : .....

.....

**Code Postal** : .....

**Ville** : .....

**Tel portable** : .....

**Adresse e-mail** (obligatoire - écrire très lisiblement) : .....

Je m'inscris à l'**atelier ou stage intitulé** .....

qui aura lieu (date-s) .....

Je joins à mon inscription **un chèque d'arrhes d'un montant de.....euros** à l'ordre d'Écriture & Papyrus.

Si je ne suis pas encore adhérent(e) pour l'**année scolaire** en cours, je joins à mon inscription **un chèque d'adhésion séparé, d'un montant de 8,00 €** minimum, libellé à l'ordre d'Écriture & Papyrus.

Je peux également régler mon adhésion directement sur le site de Hello Asso :

<https://www.helloasso.com/associations/ecriture-papyrus/adhesions/membre-de-soutien>

**Mon chèque d'adhésion de membre de soutien sera encaissé dans tous les cas.**

Un numéro d'adhérent me sera attribué pour l'année scolaire en cours.

Je recevrai une **confirmation d'inscription + notice explicative** si besoin environ **une semaine avant le début de l'atelier ou stage**. **Merci d'être patient !**

*En cas d'annulation de l'atelier ou stage par Écriture & Papyrus (si le nombre de participants inscrits n'est pas suffisant) ou en cas de refus d'inscription (si le nombre maximum de participants est atteint) je serai prévenu(e) par courriel ou téléphone et **mon chèque d'arrhes sera détruit. En cas d'annulation de ma part, mon chèque d'arrhes sera encaissé par Écriture & Papyrus, sauf annulation en cas de raison grave (justificatif exigé).***

*Pour les ateliers réguliers et stages de plusieurs jours : les séances manquées ne donneront lieu à aucun remboursement ou dédommagement.*

**Les séances qui ne pourraient avoir lieu en présentiel (pour cause de confinement ou autre empêchement majeur) seront soit reportées à une date ultérieure, soit remplacées par des séances par e-mail et/ou par conférence téléphonique.**

*La cotisation annuelle – septembre à août - obligatoire et nominative, est fixée à **8 euros minimum**.*

**Date**

**Mention à recopier : « Bon pour accord »**

**Signature**